

REPUBLIC DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
\*\*\*\*\*  
REGION DE L'EST  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DE LA KADEY  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE DE KENTZOU  
\*\*\*\*\*  
SECRETARIAT GENERAL  
\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
\*\*\*\*\*  
EAST REGION  
\*\*\*\*\*  
KADEY DIVISION  
\*\*\*\*\*  
KENTZOU COUNCIL  
\*\*\*\*\*  
GENERAL SECRETARIAT  
\*\*\*\*\*

---

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N° 012 /AONO/RE/DK/C-KTZOU/SG/CIPM/2025, EN PROCEDURE D'URGENCE**  
**DU 12/03/2025 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN**  
**MATERIELS EVENEMENTIEL DE LA COMMUNE DE KENTZOU,**  
**ARRONDISSEMENT DE LA BOMBE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION**  
**DE L'EST.**

**1. Objet de l'Appel d'Offres**

Le Maire de la Commune de Kentzou, lance pour le compte de la Commune de Kentzou, Arrondissement de la BOMBE, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'équipement en Matériels Evénementiel.

**2. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises installées au Cameroun et disposant des compétences dans le domaine et n'ayant pas abandonné un marché.

**3. Montant prévisionnel**

Le montant prévisionnel, objet du présent d'Appel d'Offres est de : 50 000 000 (Cinquante millions) Francs CFA TTC, lot unique.

**4. Financement**

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement public, Exercice 2025.

- Imputation budgétaire : \_\_\_\_\_

**5. Consistance des travaux**

Les prestations à exécuter, détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, se déclinent en achat et livraison du matériel ainsi qu'il suit :

- Dôme ;
- Chaise chromées ;
- Tables pliables ;
- Nappes de tables ;
- Tapis.

**6. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Kentzou au Service des Affaires Générales, Tél : 675 48 16 24/694 88 18 25, dès publication du présent avis.

## **7. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de Kentzou au Service des Affaires Générales, Tél : 675 48 16 24/694 88 18 25, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Kentzou, d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

## **8. Remise des Offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **Sept (07)** exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marquées comme tel, placées sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de Kentzou, Service des Affaires Générales Tél : 675 48 16 24/694 88 18 25 au plus tard le **16/ 04/2025 à 11 heures** précises et portera les mentions suivantes :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°012/AONO/RE/DK/CKTZOU/SG/CIPM/2025, EN PROCEDURE D'URGENCE DU  
12/03/2025 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN MATERIELS  
EVENEMENTIEL DE LA COMMUNE DE KENTZOU, ARRONDISSEMENT DE LA  
BOMBE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement Lot unique"**

## **9. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme, signée par l'autorité compétente ou une autorité administrative.

## **10. Cautionnement de soumission**

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du cout prévisionnel du lot soit : **Un million francs (1 000000) FCFA**, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

## **11. Ouverture des plis**

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de KENTZOU dans la salle Multifonctionnelle, le **16/ 04/ 2025 à 12 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la COMMUNE DE KENTZOU, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## **12. Délai d'exécution**

Le délai prévisionnel d'exécution est de **deux (02) mois**, incluant toutes les Contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions Climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de

notification de L'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le Délai sus-indiqué.

### **13. Principaux critères d'évaluation des offres et critères essentiels**

#### **A. Critères éliminatoires :**

##### **a. Offre Administrative**

- 1) absence de caution de soumission
- 2) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ou scannée ;
- 3) Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures Règlementaire ;

##### **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) Dossier incomplet ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 5/6 des critères de qualification.

##### **c. Offre Financière**

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

#### **B. Critères de qualification des offres techniques : critères essentiels**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) présentation générale de l'offre Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 6) Capacité financière.

**Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées soit 5/6 des critères essentiels.**

### **14. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **15. Attribution du marché**

- 1) Administrative sera jugée conforme ;
- 2) Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3) Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins-distante.
- 4) Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

### **16. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BOMBE au Service des Affaires Générales, Tél : 675 48 16 24 / 694 88 18 25.

Annulations :

- PDA/K
- DMAP/K
- ARMP
- Président CTPM
- Affichage/archives/chronos.

KENTZOU, le 12 MARS 2025

Le Maire de la Commune de KENTZOU



Banta Donatiem